



Que faire de mes déchets alimentaires?

Vous pouvez les mettre dans votre compost personnel. Qu'est-ce qu'un compost et comment en tenir un? [Réponse ici](#). Si vous n'avez pas de compost, vous pouvez apporter vos déchets alimentaires crus (épluchures, restes de fruits et légumes) à la déchetterie. **Attention: les sacs biodégradables, compostables et méthanisables vendus dans les différents commerces de détail ne sont pas acceptés en déchetterie** (voir ci-après). Les déchets alimentaires cuits ne sont pas admis pour des questions de salubrité. Il faut donc les éliminer via les sacs d'ordures taxés.